© Drogues Info Service - 18 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Cbd et chanvre industriel

Par Profil supprimé Postée le 09/12/2016 15:03

> Suite à ma dernière question j'ai des doutes sur la réponse que vous donnez sur le chanvre industriel (sans thc) et sur la légalité de son utilisation....
>
> https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Chanvre
>
> À priori la production, consommation de chanvre dit agricole n'est pas illégal en soi
>
> Pourriez vous préciser?
>
> Merci

Mise en ligne le 12/12/2016

Bonjour,

Nous maintenons notre précédente réponse relativement à votre interrogation sur la légalité et l'utilisation du chanvre industriel.

En effet, ce type de chanvre est quasiment dépourvu de thc (environ 0,2%). Mais sa culture est soumise à un rigoureux contrôle de l'Etat. Il est diversement utilisé dans plusieurs industries (textile, papeterie, construction, cosmétiques, cordages, etc...)

En résumé la production du chanvre dit industriel ou agricole est légale mais soumise à une autorisation de l'Etat.

Bien cordialement.